

Le Revest Les Eaux

Un village... une identité



*Budget 2013 :
ambitieux et raisonnable*

*Cyber-Base :
un espace ouvert
au cœur du village*

*Le Berry au Revest :
les 18, 19 et 20 mai*

En 12 ans nous avons effacé toutes les dettes de la commune



Il est de bon ton, depuis quelques mois, de rivaliser en pessimisme sur l'avenir de notre pays. Le noir est tendance et rien ne doit contrarier le déclin annoncé.

Eh bien non ! Malgré l'ombre jetée sur nos horizons par tant d'incertitudes en matière sociale et économique, il suffit de regarder autour de nous pour juger du bien fondé de notre politique et de nos choix.

Comme nous avons échappé, sans trop y croire, aux prévisions funestes du calendrier Maya, nous échapperons aux élucubrations des pythonisses de bazar qui nous promettent pour bientôt l'apocalypse !

L'important c'est le Revest, une ville ambitieuse qui s'est donnée les moyens de ses projets tout en gardant le sens de la mesure. C'est une ville où il fait bon vivre, une ville en équilibre dont les moyens sont justement répartis en fonction de nos besoins.

C'est cette volonté d'aller toujours de l'avant qui a nourri le débat d'orientation budgétaire et inspiré les grandes lignes du budget que nous vous détaillons ci-après.

Nous retiendrons en priorité que tous les engagements que nous avons pris en 2001 ont été tenus : les grands travaux comme la construction d'une poste avec DAB, d'une crèche ou d'une maison de retraite ont été réalisés et sont à la disposition des citoyens de notre commune en même temps que l'embellissement du centre ville qui sera terminé pour les fêtes de la Pentecôte.

Tous ces travaux d'une grande ampleur ont été financés sans avoir recours à l'emprunt. Mieux, la dette de la commune qui s'élevait en 2001 à 2 737 111 € sera complètement effacée en 2014 ! Combien de communes françaises peuvent se targuer d'un résultat aussi flatteur ? A ma connaissance, peu !

Ce mode de gestion qui nous a si bien réussi sera poursuivi et de cette action nouvelle naîtra d'autres projets tout aussi audacieux, comme l'achat d'un moulin à huile dont les travaux de rénovation débiteront dès que possible. Ce n'est pas une promesse, c'est une certitude !

Ange MUSSO

Sommaire

• Budget 2013	3-6
• Dominique Moretti nous a quittés	7
• Festivités au foyer des anciens	8
• Office de Tourisme	9
• Le Berry au Revest	10
• Sports	11
• La Cyber-Base du Revest	12-13
• Jeux d'écriture	14
• Infos diverses	15-16

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

Edité par la mairie du Revest

Directeur de la publication :

Ange Musso, maire du Revest,
Conseiller général du Var

Comité de rédaction :

Guy Bénéfice,
Richard Nguyen Van Nuoi,
Jacques Rouvière,
Michel Gerodez,
Nicole Le Tiec,
Jean-Luc Le Gall
(directeur de cabinet)

Photo de couverture :

Grands travaux au cœur du village

Conception graphique, maquette, impression :

Imprimerie SIRA
04 94 74 00 09

Distribution :

la municipalité

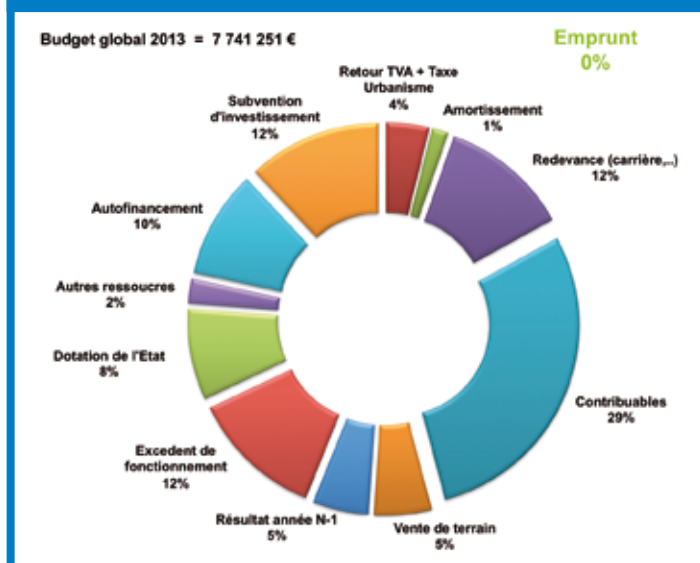
Chiffre de tirage :

1700 exemplaires

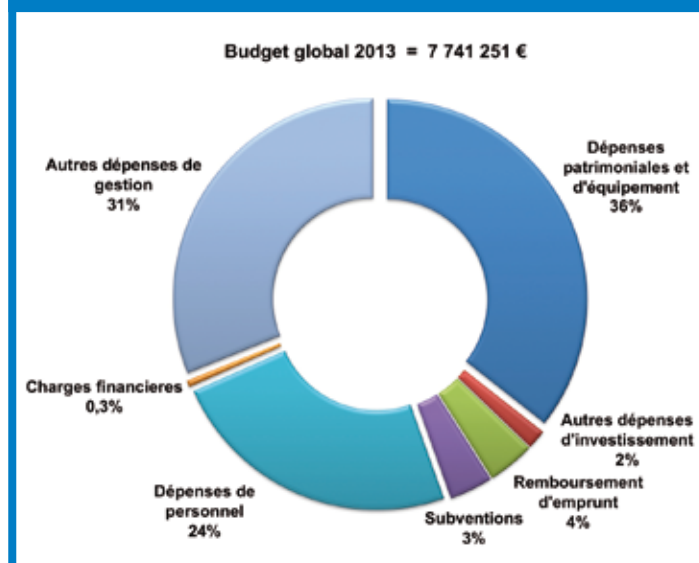
Site internet : www.lerevest83.fr
E-mail : contactmairie@lerevest83.fr

AMBITIEUX ET RAISONNABLE

D'où vient l'argent ?



A quoi est utilisé l'argent ?



On retiendra que le budget 2013 a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 25 mars dernier. Il s'établit en équilibre à la somme de 7 741 251 €, en augmentation sensible par rapport au budget précédent (6 788 882 €). C'est un budget d'autant plus remarquable qu'il a été rendu possible malgré une conjoncture défavorable, dans un contexte où les recettes s'avèrent incertaines, souvent difficiles et parfois en baisses, qu'il s'agisse des subventions d'investissement, des dotations de l'Etat ou des revenus de la carrière. Il constitue néanmoins une étape importante dans la vie de notre commune puisqu'il détermine les moyens financiers qui vont nous permettre d'élaborer notre politique de développement pour toute l'année 2013 et prévoir nos projets de l'année suivante.

Dépenses de fonctionnement

Cette section décrit les opérations courantes, c'est-à-dire celles qui se rapportent à l'exploitation des services communaux comme la rémunération du personnel, les fournitures, l'entretien, le remboursement des tiers. Ce sont des charges obligatoires. A la section investissement on retrouve les opérations qui améliorent le patrimoine de la commune. C'est la création d'un capital fixe (acquisition d'un bien durable ou la construction de bâtiments). Un budget est en équilibre réel lorsque ces deux sections sont votées en équilibre comme c'est notre cas.

La répartition des dépenses est détaillée ci-dessous. On retiendra que les frais de personnel ne représentent que 39 % de nos dépenses contre 42 % en 2012. D'autre part, les services à la population à travers les charges à caractères général (26 %), y compris les autres charges représentent à peine 55 % de nos dépenses, c'est-à-dire qu'elles sont sous contrôle.

Recettes de fonctionnement

Elles proviennent surtout des produits et services (revenus de la carrière, cf évolution des recettes). Les autres recettes proviennent des impôts et taxes qui représentent 57 % de nos revenus. La dotation de l'Etat s'élève à 16 % et les redevances à 23 %.

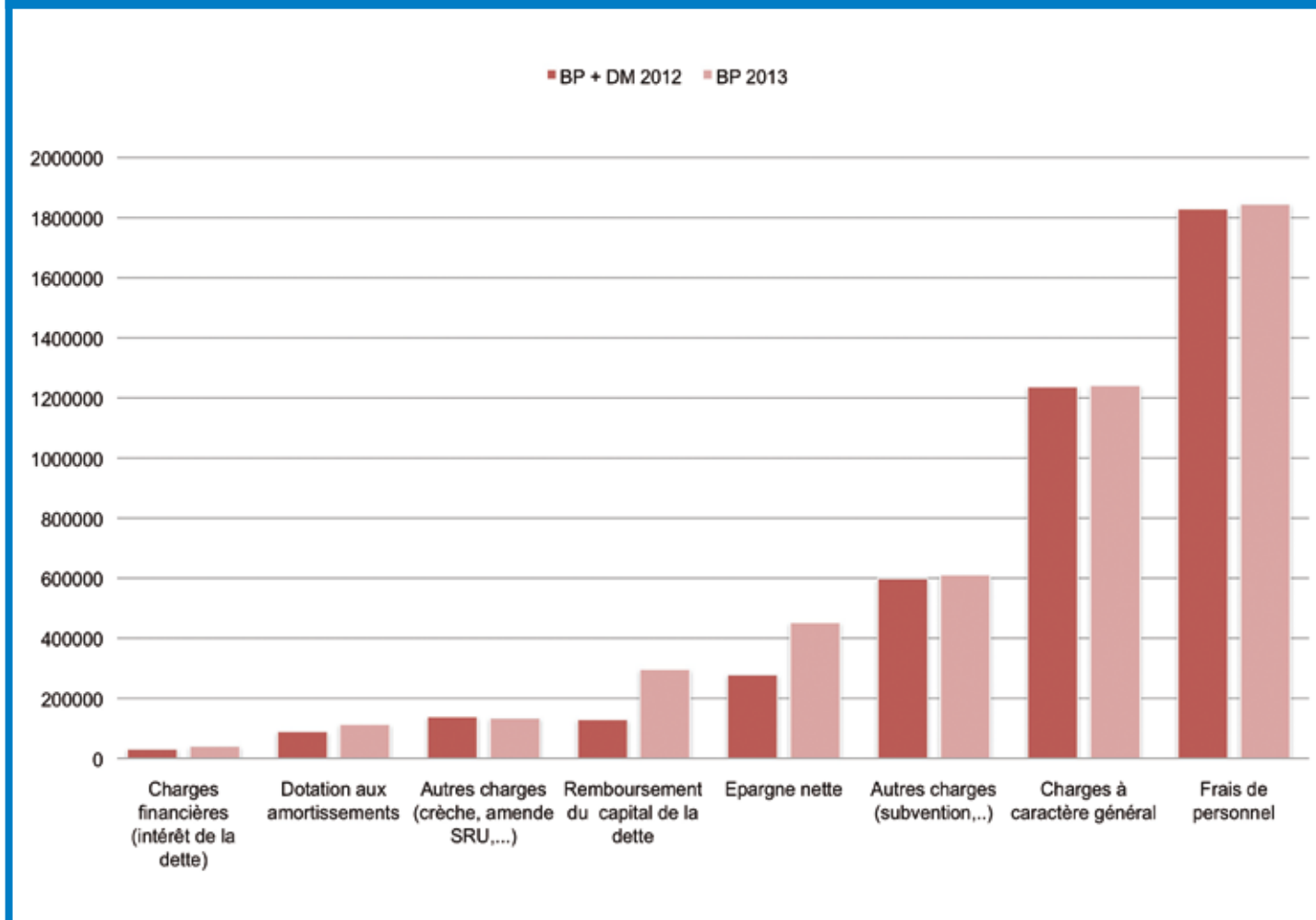
Budget global 2013 : 7 741 251 €

Section de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement 4 114 070 €	Recettes de fonctionnement
4 862 373 €	Autofinancement 748 303 €	4 862 373 €
Section d'investissement	Dépenses d'investissement 2 878 878 €	Autofinancement 748 303 €
2 878 878 €		Recettes d'investissement 2 130 575 €

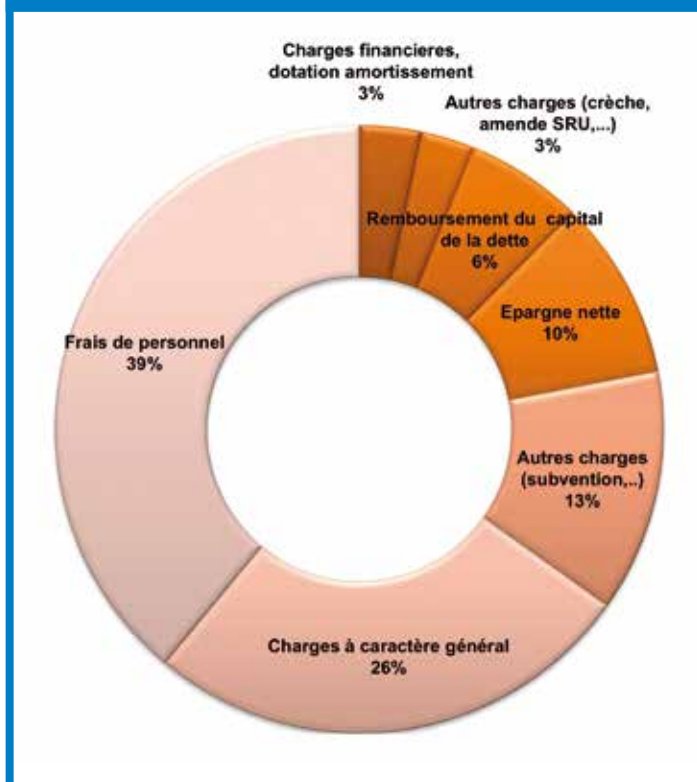
On peut dire de ce budget qu'il est à la fois raisonnable et ambitieux. Raisonnable parce qu'il ne freine aucun projet et ambitieux parce qu'il laisse la porte ouverte à tous développements qui surviendraient en cours d'année. On se doit d'ajouter que les crédits d'équipements - comme le montrent les graphiques ci-dessus et ci-après - sont à la hausse cependant que nos charges sont totalement maîtrisées et que notre dette qui s'élevait à 2 737 111 € en 2001 sera réduite à néant début 2014 !

Enfin, pour faire bonne mesure, rappelons que les taux d'imposition communaux sont figés pour la onzième année consécutive et qu'il n'y a guère que quatre communes sur les 153 que compte le département qui ont des taux d'imposition inférieurs aux nôtres ! On peut même affirmer que pour notre commune l'année 2013 sera une année pleinement opérationnelle car tous les projets qui nous tiennent à cœur seront mis en chantier comme prévu. Ce n'est pas un optimisme béat ; c'est une réalité. Il suffit de regarder l'avenir avec confiance et de se dire que l'équipe dirigeante a les capacités et les compétences nécessaires pour faire aboutir ses projets lesquels sont déjà, pour une grande partie, provisionnés comme vous pouvez le juger sur les graphiques ci-après.

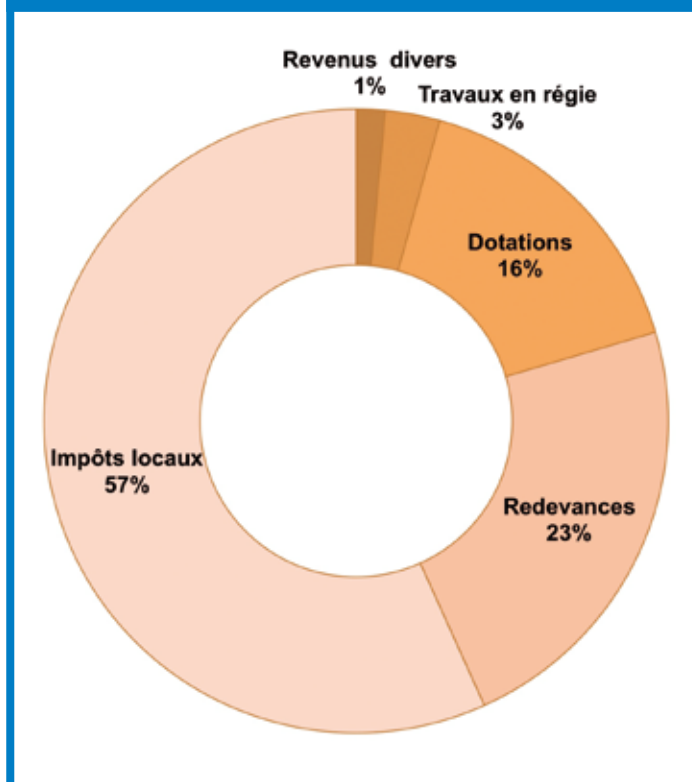
Evolution des dépenses de fonctionnement



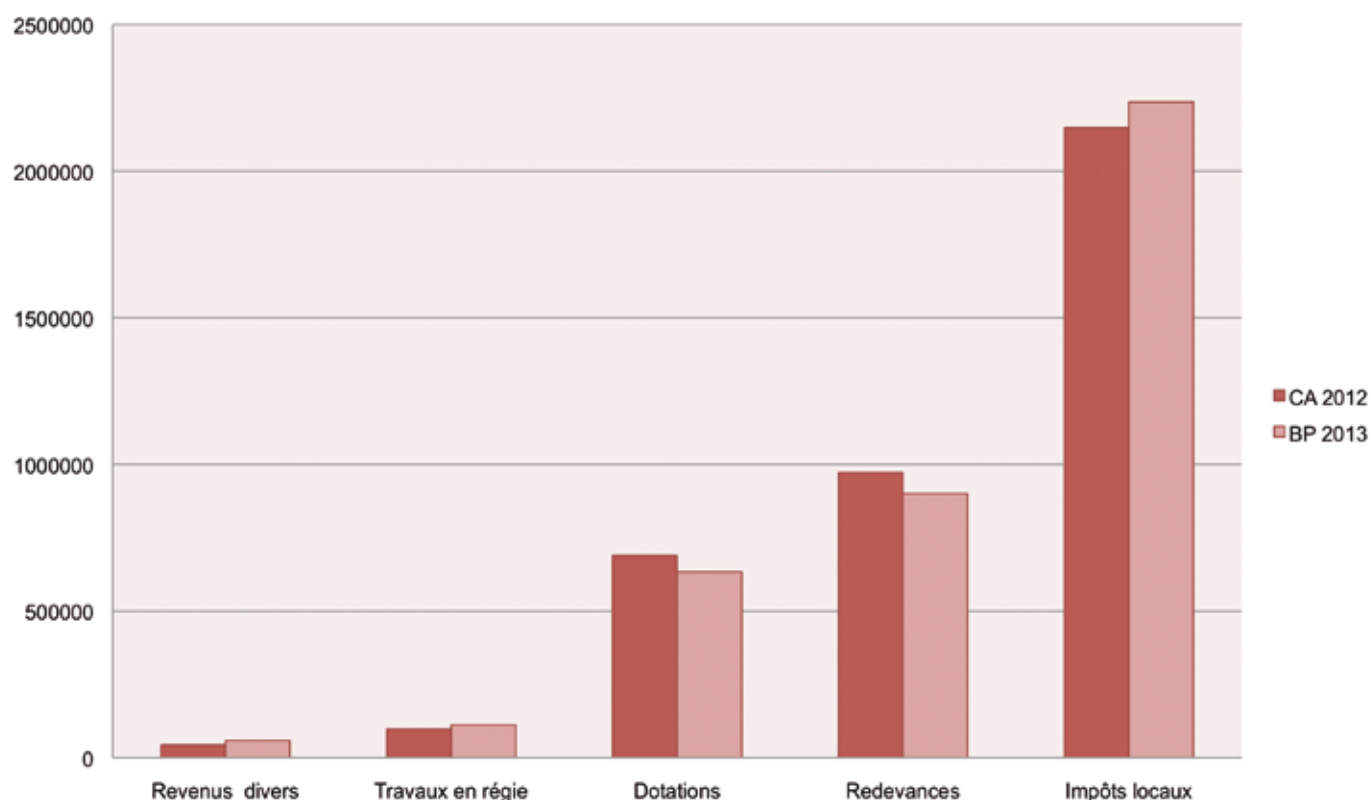
Répartition des dépenses



Répartition des recettes



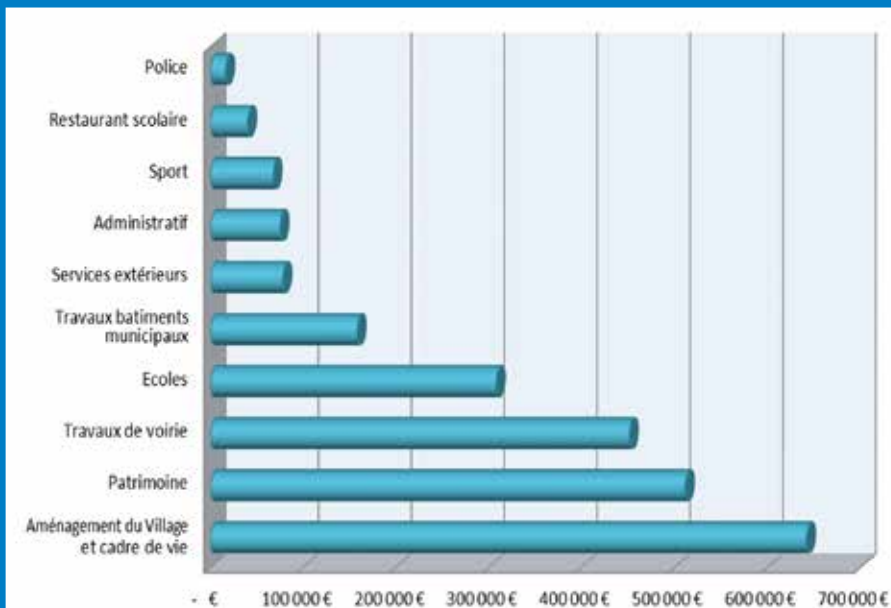
Evolution des recettes de fonctionnement



Budget de fonctionnement 2013

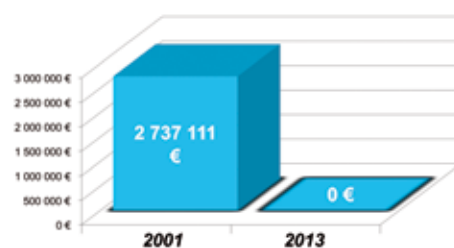
Dépenses		Recettes	
Dépenses imprévues	125 000 €	Redevances	900 863 €
Charges à caractère général	1 241 800 €	Travaux en régie	111 705 €
Frais de personnel	1 846 000 €	Impôts locaux	2 236 252€
Autres charges (subvention,...)	611 175 €	Dotations	633 783 €
Charges financières (intérêt de la dette)	41 000 €	Revenus et produits divers, exceptionnels, remboursement,	58 790 €
Autres charges (crèche, amende SRU,...)	134 725 €	Affectation excédent 2012	920 980 €
Dotation aux amortissements	114 371 €	4 862 373 €	
Remboursement du capital de la dette	296 000 €		
Epargne nette	452 303 €		
4 862 373 €			

Investissement : 2 350 000 €



Dettes de la commune

En 12 ans nous aurons effacé toutes les dettes de la commune

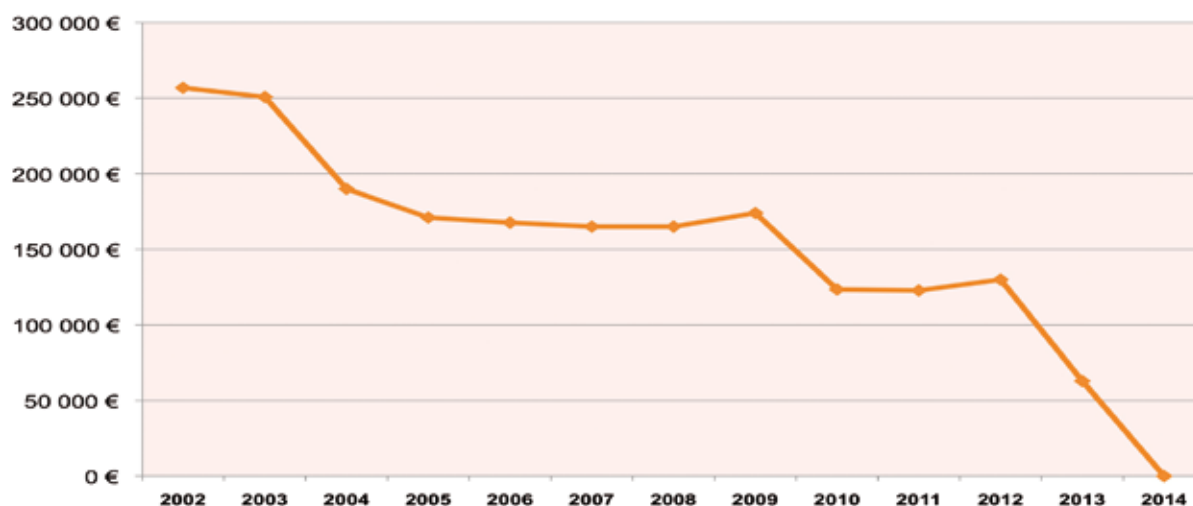


	2001	2013
montant de la dette par habitant	784,50 €	0,00 €

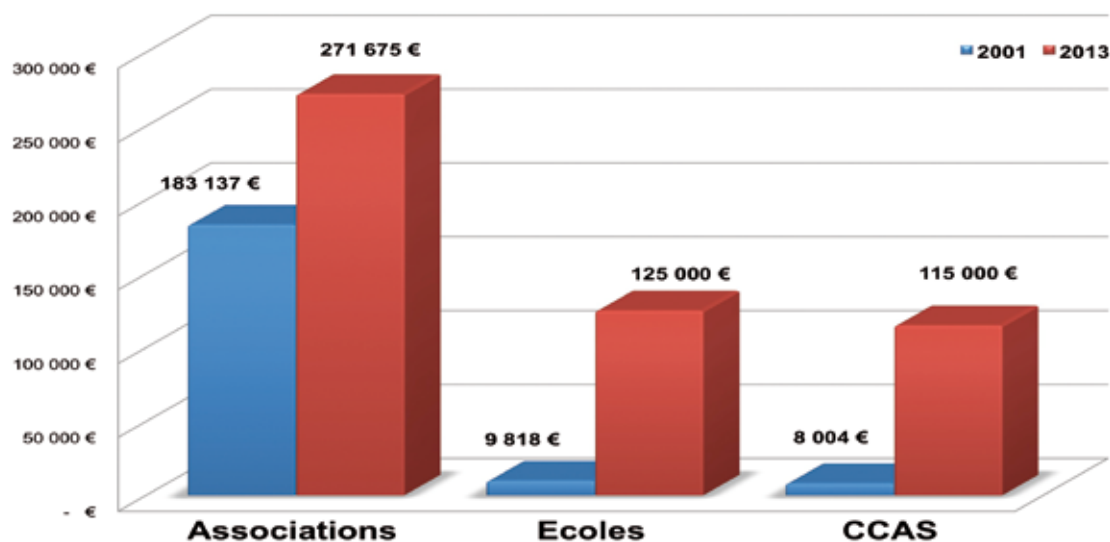
	2002	2013
Taxe d'habitation	7,23%	7,23%
Taxe sur le foncier bâti	23,92%	23,92%
Taxe sur le foncier non bâti	35,45%	35,45%

les Taux d'imposition communaux sont figés pour la 11^{ème} année consécutive, seules 4 communes ont des taux d'imposition inférieurs aux nôtres

Charge annuelle de remboursement du capital de la dette



Evolution des subventions 2001-2013



Dominique Moretti nous a quittés

Un homme qui a marqué l'histoire de notre village

C'est Ange Musso, Maire du Revest, Conseiller général du Canton La Valette Le Revest, entouré de nombreux élus et d'une grande partie de la population du village qui tenait à être présente pour un dernier hommage à un homme qui a marqué l'histoire de notre commune et de notre vie, qui a prononcé l'éloge funèbre en ces termes :

« Il y a des moments, dans la vie d'un homme, a-t-il déclaré, où la tristesse et la fierté se mêlent dans un sentiment indéfinissable. La tristesse de perdre un ancien comme Dominique Moretti et la fierté d'être celui à qui il revient l'immense honneur de lui rendre un dernier hommage public et de rappeler le rôle éminent qu'il a joué tant lors de la libération du Revest que dans l'administration de notre commune.

« Le 20 août 1944, grâce à la participation de son groupe de résistants, Le Revest a connu une journée historique au cours de laquelle Dominique Moretti a risqué sa vie pour que le drapeau tricolore, symbole de notre liberté, flotte à nouveau après quatre années d'humiliation. « Résistant de la première heure, Dominique a participé à de nombreux faits d'armes comme ce 20 août en soirée, ayant été averti par ses hommes installés aux Quatre Croix que les troupes Alliées progressaient en direction du Revest, il s'est immédiatement porté à leur rencontre, leur a servi de guide, notamment dans la partie ouest de Toulon. Le 20 août, en prévision de l'arrivée imminente des troupes Alliées, il s'est joint à elles pour engager l'action au cours de laquelle il a pris une part active et à même délogé une position allemande installée au Colombier.

« Dès le 21 août, son groupe et celui des troupes françaises installées au Revest dans la maison du docteur Mouttet, a pris part à de nombreuses missions, déployé une extraordinaire activité et organisé des opérations

dans les zones de Fierraquet, Tourris et La Touravelle.

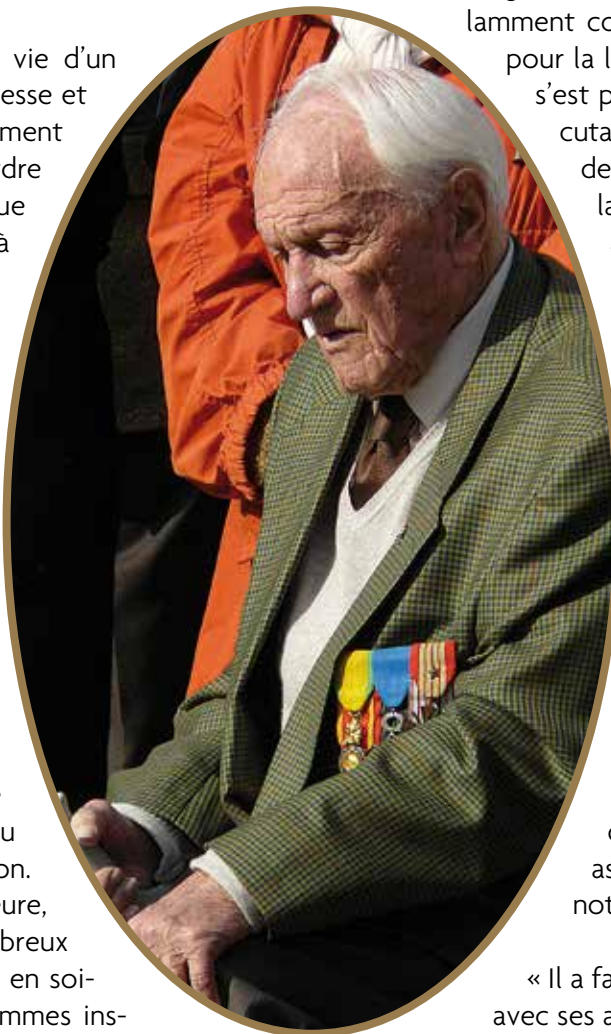
« Pour tous ces faits d'armes, le général de division Olleris a décerné à Dominique Moretti la Croix de guerre avec étoile de bronze. Et le 12 juillet, ce général écrivait au sujet de D. Moretti, adjudant : « Excellent chef de groupe d'un sang froid et d'un courage admirables. a vaillamment combattu au cours des opérations pour la libération de la ville de Toulon et s'est particulièrement distingué en exécutant lui-même des tirs sur des nids de résistance ennemis, permettant la reprise de l'avance des troupes alliées dans ce secteur. »

« Le Revest libéré, Dominique Moretti a tenu à participer à l'administration de notre commune. Elu conseiller municipal dès la libération de notre village, il est devenu adjoint en 1965, fonction qu'il a occupée jusqu'en 1989, date à laquelle il a cessé ses fonctions d'élu. Durant ces fonctions, Dominique Moretti a toujours fait primer l'intérêt général. C'est grâce à son acharnement que le projet de carrière de Fierraquet a pu aboutir et, ainsi, assurer l'autonomie financière de notre commune.

« Il a fait avancer le Revest, il l'a façonné avec ses amis Alphonse Sauvaire et Charles Vidal ; nous l'aimons tel qu'il nous l'a laissé.

Cela dit, je peux vous assurer que son bilan d'homme public est aussi positif que celui de sa vie durant laquelle il a été un mari, un père et un grand père aimant, disponible, à l'écoute des autres ».

Pour conclure, Ange Musso a rappelé que Dominique Moretti avait marqué à l'encre indélébile l'histoire de notre commune ; « Alors, au nom de toutes les Revestoises et de tous les Revestois, dans ces moments difficiles, j'adresse aux membres de sa famille mes plus sincères condoléances, mon entier soutien et ma sincère amitié ».



LA GALETTE DES ROIS ET LA FÊTE DES GRANDS MÈRES CÉLÉBRÉES AU FOYER DES ANCIENS

Après la galette des Rois célébrée en toute simplicité en janvier dernier au Foyer des anciens, le 5 mars c'était au tour des grands-mères d'être fêtées en présence d'Ange Musso, Maire du Revest, de Henri Pey, président du Foyer, reconduit à l'unanimité dans ses fonctions, entouré de son bureau, lui aussi reconduit à l'identique : Marie-Rose Alessandri, trésorière, puis Mireille, Raymonde, Jeannine et Simone. Etaient aussi présents quelques élus dont Jeanne Moggia, Sandrine Santucci toujours présente quand il s'agit de rendre service.



Après quelques mots de bienvenue à tous les participants à cette cérémonie, Ange Musso qui tient toujours avec force à être présent en dépit d'un emploi du temps parfois chargé, a passé la parole au président Pey qui a souhaité une très bonne fête à toutes les grands-mères et remercié la municipalité pour le soutien qu'elle apporte à l'association. Il en a profité pour saluer et remercier toutes celles et tous ceux qui, par leur présence régulière chaque mardi, font vivre et animent le Foyer des anciens, lieu de détente et de convivialité qui réunit la mémoire vivante de notre communauté.

Mention spéciale doit être rendue à Marie-Rose Alessandri, laquelle, contre



vents et marées, tient bon la barre et les finances, en dépit parfois de vents contraires, d'humeurs vagabondes qu'elle écope ou supporte avec courage et abnégation !

Toutes ces cérémonies se terminent comme elles ont commencé, dans la bonne humeur bien sûr, et par quelques douceurs : une brioche de la boulangerie « Les blés de Provence » à Dardennes à l'occasion des fêtes du nouvel an en janvier, puis par un bel assortiment de petits gâteaux et de tartelettes (Les blés de Provence) pour la fête des grands-mères qui a ravi tous



les participants par leur excellence, leur finesse et leur goût !

Pour souligner un peu plus encore le caractère festif de cette journée, le maire avait délégué Sandrine et Jeanne à la découverte d'un bel ornement floral qui a été offert et distribué à chaque convive.

Encore une journée amicale et chaleureuse qui aura, nous l'espérons, marqué les esprits par la qualité de ce moment privilégié qui réunit la plupart du temps tous les anciens de notre commune.



ERRATUM

Dans l'Agenda 2013 édité par la municipalité du Revest, nous avons malencontreusement omis, à la rubrique « santé », le nom de Jenny Gutmann (infirmière libérale, 172 Chemin du Château, 83200 Le Revest Les Eaux **(06 14 03 02 21)**).

D'autre part, M. Fabien Not, kinésithérapeute au Revest, nous fait savoir que son numéro de téléphone n'est plus celui qui est inscrit dans l'Agenda 2013 mais le suivant : **06 61 49 85 55**.

Nous prions Jenny Gutmann et Fabien Not de bien vouloir accepter nos excuses.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OFFICE DE TOURISME

Un bilan positif qui montre l'efficacité de son action

En préambule, Mme Enrico, Présidente de l'Office de tourisme a remercié l'aide apportée à l'Office par le Maire, les conseillers municipaux, notamment M. Simian toujours prêt à rendre service. Elle a remercié également les membres du conseil d'administration de l'Office de tourisme pour leur motivation et leur disponibilité.

La présidente a ensuite passé la parole à Claude Ranc, secrétaire, pour le rapport moral de l'Office du tourisme du Revest les Eaux. Celui-ci a dressé le bilan des activités de l'année 2012. Le bilan montre l'efficacité de l'association dans le développement touristique du Revest et dans sa contribution à l'animation du village tant par ses propres manifestations que par son implication dans celles des associations locales. Les passages de touristes et autres personnes au local de l'Office ont été nombreux et diversifiés. Il est à noter, et c'est encourageant, que davantage de Revestois ont fréquenté le local de l'Office au cours de l'année écoulée.

Aucun membre de l'assemblée n'ayant désiré s'exprimer sur ce rapport il a été soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité. La présidente a passé ensuite la parole à Claude Villeret, trésorier de l'association, lequel a présenté le rapport financier.

Mme Adrienne Respondino a donné lecture du rapport des commissaires aux comptes.



Ils ont accordé le quitus à M Claude Villeret. Son travail n'appelle aucune remarque particulière. La présidente a remercié M. Claude Villeret et M. Edmond Devrez trésorier adjoint, pour l'aide efficace apportée concernant la gestion de l'Office de tourisme.

Personne n'ayant manifesté le désir de s'exprimer sur ce rapport, la présidente a demandé qu'il soit procédé au vote. Il a été adopté à l'unanimité.

COTISATION 2013

La présidente a proposé le maintien de la cotisation de l'année précédente à savoir, 15 € pour un adhérent seul, et 24 € par couple.

RENOUVELLEMENT DU QUART SORTANT

Les membres sortants sont : Madame Decret Michèle et messieurs Claude Chesnaud, Edmond Devrez, Claude Ranc. Sont candi-

dat : Madame Decret Michèle et Messieurs Maxime Catanèse, Edmond Devrez, Claude Ranc. Madame la présidente lance un appel à candidature à l'assemblée. Aucun autre candidat ne s'étant manifesté.

Les quatre candidats sont élus pour quatre ans à l'unanimité.

Le conseil d'administration comptera donc 13 membres.

PROJETS 2013

Manifestations traditionnelles : Soirée crêpes, l'aioli, le rallye, la Castagnade, la Fête des Sentiers, sorties culturelles à Collobrières, Chartreuse de la Verne, Salins d'Hyères, train de Carnoules, Théâtre Maurin des Maures à Collobrières.

D'autre part, l'Office de Tourisme participera aux journées du Patrimoine, à la Fête de la Nature, à la Semaine de la Randonnée varoise, à la fête des arts...

MARDI-GRAS AU REVEST

Soirée animée et colorée, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, organisée par l'Office de Tourisme : crêpes salées, sucrées, cidre à volonté. Des déguisements allant du plus minimaliste au plus élaboré. La palme au couple de Bretons, avec une Bécassine qui restera dans les annales !!! Une initiative à renouveler afin de maintenir une tradition bien ancrée dans nos habitudes et notre mentalité.



L'Office de Tourisme a organisé le jeudi 7 mars une sortie à Collobrières. Malgré le mauvais temps la journée fut fort agréable. Le matin visite du musée de la châtaigne et du village. L'après-midi, visite de la Chartreuse de la Verne dans le brouillard. Fondé en 1170, cet édifice imposant est entièrement restauré. Ce lieu de silence abrite les sœurs de Bethléem.



18-19-20 mai : le Berry au Revest avec les produits de son terroir



Château de Valençay

Comme chaque année à la Pentecôte, Claude Demai, maire-adjoint chargé des Fêtes et manifestations, nous fait découvrir une région de France. Pour les fêtes de la Pentecôte qui se tiennent les 18, 19 et 20 mai, Claude a choisi de nous faire déguster les multiples saveurs du Berry. Auparavant, rappelons qu'après la Révolution les provinces françaises disparaissent alors que la réalité d'un grand département constitué du Cher et de l'Indre demeure. C'est ce Berry là, constitué de ces deux départements, qui nous fait l'honneur de venir au Revest les 18, 19 et 20 mai prochain avec sa gastronomie, son artisanat et avec

celles et ceux qui vont nous présenter une image vivante d'un territoire encore préservé, puis nous parler de son histoire avec Bourges comme fleuron, un bijou incontestable qui mérite à lui seul le déplacement.

Et puis, en matière de gastronomie il faudra compter avec les volailles, les fameuses poules noires AOC, les carpes fumées pêchées dans un des 1500 lacs du département, ses lentilles, son safran, son cassis et ses bières, mais aussi ses fromages de chèvres (Valençais et crottins de Chavignoles), ses charcuteries (ril-lons, rillettes, pâtés, boudins),... ses vins connus partout dans le monde,

Sancerre, côteau de Menetou, Quincy...

D'aucuns se demandent déjà si trois jours seront suffisants pour découvrir autant de richesses. Quoiqu'il en soit, venez et jugez. Après on fera le bilan de l'épisode berrichon mais d'ores et déjà on peut affirmer qu'il y aura du monde, du bruit et du bonheur en perspective. On vous attend nombreux, merci d'avance !

DICRIM

Ce document d'information sur les risques majeurs doit être perçu non pas comme devant aiguïser les craintes, mais comme un outil informatif des données pratiques à tenir en cas de survenance d'un risque. Bien identifier les risques permet de prévoir une réponse adaptée et, ainsi, limiter les conséquences.

Ce guide est à votre disposition (Police municipale). La municipalité, quant à elle, met tout en œuvre pour qu'il ne soit pas utilisé.

Concours de crèches

L'édition 2012 du concours de crèches organisé par les Amis de Saint-Christophe a été remporté par les élèves de l'école Fénélon du Mourillon, inspirés par leur professeur Marie-Christine Ayoldi. Les votes, au nombre de 1200, ont démontré tout l'intérêt de cette manifestation au Revest où l'on a tout de même noté 24 participants qui avaient mis tout leur cœur à l'ouvrage ! D'autre part, le concours des illuminations a été remporté par les familles Thomas et Gicquel récompensées par l'Association Touti Dous.

Programme du COF pour cet été

Sandrine Santucci, Mireille Bertrand, Laura Torrès, Irène Fantoni et Jeanne Moggia nous font savoir que le programme estival des fêtes et diverses autres manifestations pour cet été est, pour l'instant, le suivant : Samedi 6 juillet, Flash Mob de Zumba (venez danser la zumba accompagnée 6 professeurs !!! h 30 de folie, de bruits et de fureur ; samedi 13 juillet, grand repas sur la place du village en compagnie de notre DJ favori, Bruno ! vendredi 25 juillet, retraite aux flambeaux, majorettes, puis grande soirée avec DJ et 2 danseuses dont 1 pôle dance (dance à la barre) et distribution de cadeaux pour tous. Samedi 27 juillet, concours de boules, le soir, grand repas en compagnie de DJ Bruno. Samedi 24 août, concours de boules et repas. Nous vous espérons nombreux et bruyants ! Renseignements Mairie : 04 94 98 19 92.



TENNIS DE TABLE

Un Revestoï champion du Var

un loisir) ! En 10 ans, avec le Sanary Tennis de table, un club d'une grande convivialité, tient-il à préciser, il a très vite progressé pour passer de Nationale 4 à Régionale 2. Son titre il ne l'a pas décroché par hasard. Il le doit d'abord à sa pugnacité, à son mental et à son travail à raison de trois jours par semaine. A son club aussi où l'ambiance est tout à fait propice au sérieux que demande une discipline aussi précise que violente. Il faut du calme, des copains qu'il est agréable de retrouver pour parler d'autres choses que de sport.

Ce n'est pas qu'un défouloir après une journée de travail. C'est un choix que Michel assume complètement d'autant plus qu'il n'empiète nullement sur sa vie privée et sa famille, même quand en fin de semaine, le dimanche, il faut « assurer »

son classement, gagner ses matchs en individuel (ce qu'il préfère) ou en double, bref faire gagner son équipe face à d'autres équipes qui visent les mêmes résultats ! C'est là qu'il faut un mental d'acier, savoir terminer un match en 5 sets et 11 points seulement avec des balles qui vont de plus en plus vite et qu'il faut savoir maîtriser. « Le plus dur, souvent, c'est le dernier point, celui, quand vous l'avez remporté, vous ramène au vestiaire avec un grand sourire, même après avoir serré la main de votre malheureux adversaire » ! C'est comme ça, la clé du succès passe par beaucoup d'émotion, de sentiments divers, de maîtrise de soi et d'amitié.

Il n'en faut pas plus pour être bien dans sa peau, dans son sport, dans sa vie !
Bravo Michel !

Michel Polisset, Revestoï d'adoption, 56 ans, marié, 3 enfants, pongiste confirmé, est devenu champion du Var V2 après avoir tâté du rugby avec le lycée Rouvière (il a tout de même été champion universitaire dans cette discipline), puis du foot, pendant 25 ans avant de découvrir le ping-pong (terme qui s'applique à ceux qui pratiquent le tennis de table comme

Vacances de neige des membres de l'IFAC

Logés dans le chalet des Campanules du Club Vercors, de jeunes Revestoï, une vingtaine environ, ont passé une semaine de rêve à Villars de Lans. Ils retiendront qu'ils se sont éclatés, beaucoup de neige, très beau temps, bonne ambiance... Il ressort de cette escapade, « aux dires de Claude Serra », que le skieur + s'appelle Lucas Desclaux (grande technique et voltige éblouissante) ; que Léa Cavanel (15 ans), arrivée débutante, descendait déjà les pistes rouges en fin de semaine ! Damien Perelle (17 ans), a été sacré le plus rigolo grâce à des mimiques extra et Florent Casile, même âge, schtroumpf râleur (en tout bien tout honneur) ! Evidemment, l'année prochaine ils seront tous là et l'on s'en réjouit par avance. Merci à tous et surtout aux accompagnateurs : Fabien, Jean-Christophe...



Photos prises par Fabien et son équipe lors des vacances de neige des membres de l'IFAC.



Une dotation pour le football club du Revest

Le président et les membres du bureau du Comité directeur ont remis une dotation au club du Revest pour le slogan « Valeurs Amitié Respect » (VAR) imaginé par Fabien Moynier qu'il a présenté à la suite du concours organisé par le district du Var de football. Une trouvaille « Vraie Actuelle Responsable ».

Activités en prévision à l'IFAC

Maison de la nature (les Mayons)

Un séjour du 22 au 26 avril pour les 8/10 ans (hébergement en dur, pension complète) - 200 €. Au programme : rando, équitation, ballade avec les ânes de Provence, découverte de la faune et de la flore des Maures.

Eaux vives à Venosc

Un séjour du 29 juillet au 2 août à Venosc dans les Deux Alpes pour 400 €. Hébergement en dur, pension complète, transport et activités multiples : baptême rafting, descente hot dog, kayak, raft, canyoning aquatique ! On vous attend nombreux !

Ouverture d'un cabinet vétérinaire au Revest

Dénommé SANTANIMA, ce nouvel établissement est situé Route Charles de Gaulle (Entrée par le 19, Chemin de Fontanieu 83200 Le Revest)

Tél : 04.98.07.44.76

<http://santanima.chezmonveto.com/>

Horaires d'ouverture à partir du 8 avril : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, mercredi, samedi, de 9h à 12h30. Consultations sur rendez-vous. Docteur vétérinaire Béatrice Venet en collaboration avec Muriel Di Maggio (infirmière vétérinaire). La municipalité et les Revestoï vous souhaitent la bienvenue !

LA CYBER-BASE DU REVEST

Un espace ouvert au coeur du village

L'association HORIZON MULTIMEDIA oeuvre dans le cadre de la fracture numérique et la prévention de la cyberdépendance. A ce titre elle dispose de plusieurs espaces ERIC Cyber-bases sur la Valette, Le Pradet et Le Revest les Eaux. Elle est soutenue par plusieurs partenaires, les communes, la communauté d'agglomération T.P.M., le Conseil régional, le Conseil général, l'ARS (Agences régionale de santé), la CAF, La DDCS (Direction départementale de la Cohésion sociale).

La Cyber-Base du Revest est située dans les locaux de l'ancienne poste, au 29 de la rue Maréchal Foch. Elle vous accueille pour vous accompagner dans l'apprentissage et l'utilisation des nouvelles technologies. Dans sa mission première, l'espace organise des ateliers pour s'initier ou se perfectionner aux T.I.C (Techniques de l'information et la Communication), utiliser les outils multimédia (Appareil photo numérique, caméscope, smartphone...) et l'informatique (apprentissage des logiciels et systèmes d'exploitation). Les ateliers sont ouverts à tout le monde. Mais ce n'est pas tout, l'équipe dispense également des cours d'informatiques à l'école primaire de la commune deux jours toutes les semaines. Ainsi les élèves des classes du CE1 au CM2 apprennent à utiliser le matériel de la salle informatique dans le but d'accompagner les projets pédagogiques des enseignants. Les plus grands, en classe de CM2 sont préparés à l'obtention du B2i. (Brevet Informatique et Internet).

D'autres projets pédagogiques sont également mis en place tous les ans en partenariat avec les autres structures du territoire :

- Les petits bouts de la crèche participent à des ateliers ludo-éducatifs pour découvrir l'ordinateur et manipuler pour la première fois souris et claviers adaptés à leur âge.
- Les enfants du Centre de loisirs participent à des projets co-construits avec la cyber-base du Revest.
- L'année dernière, ils ont pu par exemple participer au « Tour cycliste du Revest », manifestation clôturant le





projet « Toi, ta, commune, ton vélo » qui leur a permis de mieux appréhender la circulation et la sécurité sur les routes de la commune. (Les guides produits dans le cadre de ce projet sont en consultation libre à la cyber-base, la bibliothèque, le Centre de loisirs et l'Office de tourisme de la commune).

- Cette année, ils réalisent un reportage vidéo retraçant l'histoire des loisirs de la commune à travers le projet « il était une fois le Revest ». Ce projet, en lien avec l'école, donnera lieu à une exposition de tous les travaux et une projection du reportage à la rentrée de septembre 2013.
- Les adultes peuvent participer, en plus des ateliers, à des rencontres multimédia et participer à tous les événements mis en place chaque mois (fête de l'internet, Logiciel libres, Rencontres des geeks, journées de découverte touristique en partenariat avec l'Office de Tourisme). Les programmes de ces rencontres sont affichés en mairie, chez les commerçants et à l'Office de Tourisme au centre ville et annoncés dans la presse.
- Des ateliers de prévention aux dangers d'internet sont menés par les animateurs, en faveur des personnes en situation de handicap dans les E.S.A.T. (Établissements et Services d'Aides par le Travail) du département.

A noter enfin que la cyber-base du Revest souhaite encore faciliter son accès aux associations. Pour cela, une étude est actuellement menée auprès de celles-ci pour en connaître les attentes (besoin d'un espace pour se réunir, travailler sur un projet commun, communiquer...). N'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation à ce sujet.



**Pour toute question, vous pouvez rejoindre
la Cyber-Base Eric et Jean-Luc
au 04 94 05 80 65
Email : lerevest@horizon.fr**

JEUX D'ÉCRITURE

A l'initiative de Claude Serra (Kiss), un très intéressant, instructif et amusant concours de jeu d'écriture pour les enfants scolarisés du CP au CM2, en collaboration avec l'association Couleurs Revestoises et ses peintres ainsi que la municipalité, vous propose deux concours :

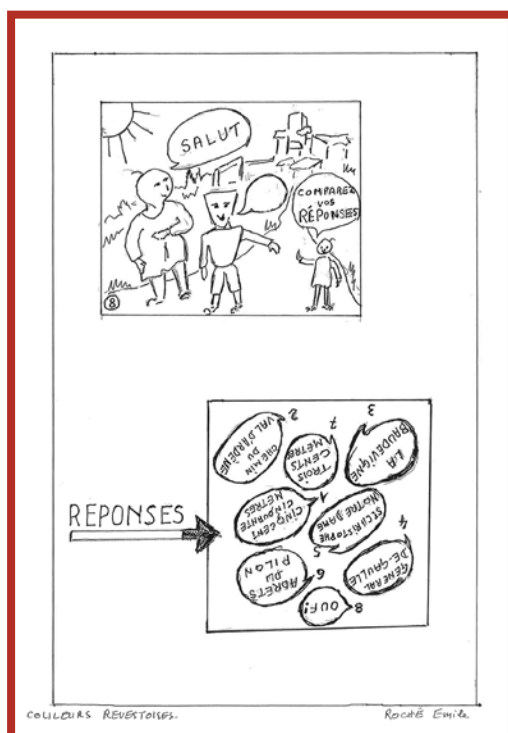
- Jeu 1 / à l'attention de CP au CM2 : écris des dialogues dans les bulles afin

de créer une histoire dont le lecteur imaginera la suite, d'après les dessins de L. Gironcel.

- Jeu 2 / pour les CP et les CE1 : lire ou se faire lire la BD. Des bulles réponses numérotées complètent les bulles restées vides. A toi d'écrire le bon numéro de la bulle réponse dans la bulle vide. D'après les dessins D'Emile Roche.

Tous les participants seront récompensés. Les planches sont à retirer au périscolaire primaire. Vous devez ramener ces planches complétées et ne pas oublier d'inscrire au dos de ces planches, votre nom, prénom, classe et numéro de tél (pour les enfants scolarisés en dehors de la commune). La clôture des dépôts est prévue le 24 mai au périscolaire primaire.

Renseignements au 04 94 98 19 90.



BIBLIOGRAPHIE

Un auteur Revestoï

« Dans les mailles du filet », c'est le titre du premier roman de Patrick Dancet qui a été enseignant puis directeur à l'école élémentaire au Revest entre 1998 et 2003.

Après avoir appris à ses élèves le sens de l'écriture et, par là même, suscité, peut-être, quelques vocations, il s'est lancé lui-même dans l'aventure, avec bonheur semble-t-il, à en juger par plusieurs critiques élogieuses qui sont parvenues jusqu'à nous ! Sans rien dévoiler de cette intrigue parfaitement maîtrisée, sachez tout de même que l'histoire,



empreinte d'humour et d'amour, se déroule dans notre région entre la presqu'île de Giens et l'île de Porquerolles. On peut encore ajouter que nous avons d'autant plus de plaisir à faire découvrir ce nouvel auteur au plus grand nombre, d'abord parce qu'il est Revestoï, que l'histoire de ce roman a beaucoup plu à tous ceux qui l'ont lue, ensuite parce que nous connaissons bien l'homme qui l'a écrite et que nous lui gardons toute notre estime.

Pour en savoir plus :
www.jelivremonhistoire.com



JUDO : un Dourlet peut en cacher un autre !



On connaissait déjà la grande sœur Aude, une habituée des podiums, et voici maintenant son petit frère de 9 ans Julien. Ce dernier a terminé deuxième de ligue à Sainte-Maxime le 14 février dernier et il se qualifie donc pour la coupe de France à Paris les 11 et 12 mai prochain. Quant à sa sœur Aude âgée de 14 ans, cein-

ture marron et engagée chez les 45kgs, ses derniers titres la propulsent vers les sommets des compétitions nationales : la première place aux inter-régionales de janvier dernier à Hyères la qualifie pour la coupe de France de semi-contact à Vénissieux (69) où elle a remporté le titre de championne de France ; son titre de championne de région en light contact de décembre dernier à Vitrolles (13) l'emmènera dans la mythique salle Pierre de Coubertin à Paris

« Ils méritent leurs qualifications car ils ont fourni un travail sérieux et important. C'est un plaisir de les entraîner » commente le professeur Alain Huet du Club Sportif et Artistique Méditerranée.

Un grand bravo à Aude et à Julien ainsi qu'à leurs parents et à Christine Dourlet présidente de l'Association revestoïse des parents d'élèves.

PÊCHE EN EAU DOUCE

Pour 2013, les périodes d'ouverture de la pêche en eau douce (pêche à la ligne dans des eaux de 1ère catégorie), sont autorisées du 9 mars au 15 septembre. Pour les eaux de 2ème catégorie, la pêche est autorisée toute l'année selon les espèces.

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 1er janvier 2013, en application de la circulaire n° INTD1237286C du 20 novembre 2012, les autorisations de sortie du territoire, individuelles ou collectives concernant les mineurs, sont supprimées. En effet, le régime des interdictions de sortie du territoire national pour les mineurs, qui prévoit une mesure judiciaire d'IST décidée, soit par le juge aux Affaires familiales (lorsqu'il prononce des mesures relatives aux modalités d'exercice de l'autorité parentale), soit par le juge des enfants (lorsqu'il prononce des mesures d'assistance éducative), a été renforcé par la loi du 9 juillet 2010. Ces mesures d'IST sont systématiquement inscrites au fichier des personnes recherchées et, sauf instructions contraires, au système d'information Schengen par le Procureur de la République.

En conséquence, le renforcement du régime des IST rend inutile le maintien des AST individuelles ou collectives concernant les mineurs français effectuant des voyages scolaires à l'étranger ou faisant partie de colonies de vacances. Désormais, un mineur pourra franchir les frontières sans AST muni de son seul passeport ou de sa carte nationale d'identité en cours de validité.

Renseignement (Bureau de la citoyenneté et des élections) au 04 94 18 82 05.

Vous voulez participer à la fête des voisins ?



- Mettez une affiche dans votre hall, ou devant votre maison, en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillassons !

- Vous pouvez vous procurer l'affiche et les invitations pour vos voisins dans votre mairie ou votre organisme HLM, s'ils sont partenaires, ou en la téléchargeant sur notre site internet. N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée ! Chacun pourra apporter quelque chose (quiche, boissons, gâteau...).

www.immeublesenfete.com

HEALTH AUTO

Il s'agit d'un nouveau garage situé 1432 Route du barrage. Le patron, Jean Christophe, a qui nous souhaitons la bienvenue, est prêt à vous faire un prix ... de bienvenue et d'amis si vous venez de notre part. A titre d'exemple : le coût estimatif d'un devis pour l'embranchement d'une Clio 1,5l dci client est de 494, 71 €. Pour nous il sera de 390,18 € (y compris l'huile pour la boîte de vitesses et les 4 heures de main-d'œuvre) !

Renseignements et rendez-vous au 07 60 39 95 85.

COULEURS REVESTOISES

Sous la présidence de Géo Peuvrier, l'Association Couleurs Revestoises a exposé les œuvres des membres du 8 au 13 avril à la Maison des Comoni.

150 invités se sont déplacés à cette occasion. Lors de ce vernissage, la présidente et son bureau a chaleureusement remercié le Maire Ange Musso, le premier adjoint et l'adjointe à la Culture. Puis elle a salué le parcours de 3 artistes, membres de l'association : Françoise Gril, médaille d'or de l'Académie Européenne de Arts, Odette Lagadec et Etienne Salle qui se sont maintes fois distingués au cours de manifestations de ce type.



Numéros utiles

Mairie du Revest

Tel : 04 94 98 19 90

Fax : 04 94 98 19 99

E-mail :

contactmairie@lerevest83.fr

Crèche-multi accueil

Tel : 04 94 05 79 73

Ambulance Caducée

Tel : 04 94 93 56 45

Office du Tourisme

Tel : 04 94 98 94 78

La Poste

Tel : 04 94 24 79 09

Bibliothèque

Tel : 04 94 71 23 47

Ecole primaire

Tel : 04 94 98 91 53

Cyber-Base

Tel : 04 94 05 80 65

Ecole maternelle

Jules Ferry

Tel : 04 94 98 97 06

Ecole maternelle

Dardennes

Tel : 04 94 98 92 47

Maison Charles Vidal

Tel : 04 94 93 34 16

CLIC du Coudon

Tel : 0825 301 414

Police municipale

Tel : 04 94 98 19 92

Police nationale (La Beaucaire)

Tel : 04 94 24 70 10

Commissariat central

(Toulon)

Tel : 04 98 03 53 00

Police secours : 17

SAMU : 15

Sapeurs pompiers : 18

Taxi Roger

Tel : 06 22 67 63 46

Taxi Roland

Tel : 06 09 88 30 92